

de la patience et de l'argent, forma il y a environ vingt ans un projet fort étendu par lequel il devoit procurer beaucoup d'embellissemens à la ville de Lyon, et en même temps faire sa fortune et celle de ceux qui s'intéresseroient à son entreprise. C'était un projet magnifique comme vous vous voyez et une spéculation brillante.

« Il prétendoit : 1° contenir la Saône par une forte chaussée, en détourner un bras, le combler, et forcer le fleuve de se joindre plus bas au Rhosne ; ensuite vendre au profit de la Société des terrains conquis sur le fleuve en conservant sur eux le droit de directe. 2° construire au confluent du Rhosne et de la Saône un pont qui devoit communiquer à une nouvelle route du Languedoc qu'il ouvriroit plus courte de 27 lieues que celle qu'on suivoit actuellement. 3° Procurer à la ville de Lyon des moulins sur la terre ferme au lieu de ceux sur bateaux. 4° Elever une cité nouvelle à laquelle sa position, ses chantiers, ses ports, ses cours, ses places, l'alignement et la largeur de ses rues (de 32 et de 45 pieds de large), devoient donner des avantages que l'ancienne cité n'avoit pas. 5° Procurer aux Lyonnais sur les deux rives de la Saône et du Rhosne des promenades agréables par des plantations nombreuses. Pour toutes ces choses il ne demandoit que deux millions et six années de temps.

« Muni de l'approbation du roy, de l'avis du département des Ponts et Chaussées, d'un arrêt du Conseil, de lettres patentes, enfin de tous les titres capables de leurrer les esprits avides (5), il vint à Lyon, et proposa son projet.

---

(5) M. C. du T. se montre bien sévère. Perrache ne fut point un malhonnête homme, un faiseur d'affaires. Il s'est montré sans doute entrepreneur imprudent, et comme beaucoup d'hommes de génie, peu